

## Protocole de prêt «Valise thématique »

Entre les soussignés,

La commune de ..... représentée par son maire en exercice Monsieur .....agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du Conseil municipal du .....

Désignée ci-après par « la commune »

D'une part,

L'organisme représenté par .....

Représentée par Madame (ou Monsieur) .....

Désignée ci-après par « l'organisme d'accueil »

D'autre part

### Préambule :

Considérant que dans le cadre de l'initiative du Conseil général du Val-de-Marne de Bibliothèmes 94, la bibliothèque thématique du Val-de-Marne, la commune dispose, à la bibliothèque municipale, d'un Bibliothème intitulé : .....

Considérant que pour promouvoir ce Bibliothème, la commune détient la valise thématique intitulée : .....qu'elle prête, à titre gratuit, aux organismes demandeurs. La commune représentée par sa bibliothèque décide de prêter la valise thématique susmentionnée à L'organisme d'accueil.

Il a été convenu ce qui suit :

### **Article 1<sup>er</sup> : Objet**

La commune prête à l'organisme d'accueil la valise thématique susmentionnée, à titre gratuit, du .....  
au .....

### **Article 2 : Contenu**

La valise thématique est composée de ..... documents pouvant être tous supports. La liste complète des documents constituant la valise thématique est telle que mentionnée dans la bibliographie figurant dans le document produit par le Bibliothème et mis en ligne sur [www.lecturepublique94.net](http://www.lecturepublique94.net)

### **Article 3 : Transport, dates, lieux**

Le transport de la valise thématique, à l'aller comme au retour, est à la charge de l'organisme d'accueil et sous la responsabilité d'un membre de l'organisme d'accueil.

La valise thématique est empruntée le ....., à la bibliothèque municipale, située à l'adresse ..... , puis transférée à l'organisme d'accueil ..... situé à l'adresse ....., et restituée, le .....

#### **Article 4 : Promotion**

Le logotype du Bibliothème qui fournit un service de prêt doit être présent sur tout document de communication portant sur tout événement lié à l'emprunt d'une valise thématique

#### **Article 5 : Evaluation**

L'organisme d'accueil s'engage à fournir une évaluation de la qualité du service rendu par le Bibliothème et de l'impact de la mise à disposition de la valise thématique auprès de son public, selon le modèle fourni par le Département. Ce document est exploité par le service culturel du département.

#### **Article 6 : Perte et détérioration**

L'organisme d'accueil s'engage à rendre l'intégralité de la Valise thématique telle que définie à l'Article 2 et à remplacer tout document perdu ou détérioré.

Fait à ....., le.....

Pour la commune  
Le Maire

Pour l'organisme d'accueil